

Désignation de l'entreprise : SARL 711RENT PARIS					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	65461	FB		FC 65461	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	1017967	FH	182751	FI 1200718
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1083428	FK	182751	FL 1266179	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	8637	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10095	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 1284911
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 56666	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 919926	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 3701	
	Salaires et traitements *					FY 147327	
	Charges sociales (10)					FZ 46703	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 9611	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC 1758
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 12008	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 1197703
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 87207	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 87207	

Désignation de l'entreprise SARL 711RENT PARIS										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	20	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	20	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	18806
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1284911
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1216529
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	68381
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)							HY	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier							HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC	
	(9)	Dont transferts de charges								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								A1	2199
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :								A4	
		facultatifs		A6	obligatoires		A9				
		dont cotisations facultatives Madelin		A7							
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		Détail en annexe									
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SARL 711RENT PARIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 11 rue d'Aix 75010 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 7 4 9 9 2 2 9 4 4 0 0 0 1 4		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2022		
		Net 3		
<i>For the financial year 2022, certified true on 30.06.2022</i>				
Capital souscrit non appelé		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		
	Fonds commercial (1)	AH		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT	113593	78866
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU		
	Créances rattachées à des participations	BB		
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières *	BH	17700	17700
TOTAL (II)		BJ	131294	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN		
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	460841	21416
	Autres créances (3)	BZ	51241	51241
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Disponibilités		CF	10542	10542
Charges constatées d'avance (3)*		CH	6901	
TOTAL (III)		CJ	529526	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	660820	560537
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Chuse de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SARL 711RENT PARIS		Néant ☐ *
		Exercice N 31122022		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10000..)	DA	10000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	93993	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68381	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	173375
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2746	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	37585	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	200268	
	Dettes fiscales et sociales	DY	145561	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	387161	
	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	560537	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC ID IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	386161	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Le 30 juin deux mille vingt-trois à onze heures, les associés se sont réunis à Hambourg, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance effectuée par lettre envoyée par voie électronique adressée le 15/06/2023.

L'assemblée est présidée par Monsieur Karl Andréas WENDLER Gérant associé présent.

Le Président de séance constate que sont présents :

- Madame Irma WENDLER, demeurant 31 Heilwigstrasse 20149 Hamburg Allemagne détenteur de la pleine propriété de 500 parts, cinq-cents parts ;
- Monsieur Karl Andréas WENDLER, demeurant 31 Heilwigstrasse 20249 Hamburg Allemagne détenteur de la pleine propriété de 500 parts, cinq-cents parts ;

Total des parts des associés présents ou représentés : 1000 parts détenues en pleine propriété sur les 1 000 parts composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur Karl Andréas WENDLER, Gérant, assiste à l'assemblée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts à jour ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31/12/2022 ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le rapport spécial de la gérance ;
- Le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles L 223-26 et R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le Président de Séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus à la gérance ;
- Approbation du compte courant d'associé ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis, le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 68 381,89 euros.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 381,89 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 68 381,89 euros.
- Report à nouveau créateur antérieur : 93 993,98 euros.

Affectation

- Report à nouveau, soit 68 381,89 euros.

Répartition après affectation

- Solde créateur du Report à nouveau, soit 162 375,87 euros.



Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 173 375,87 euros et celui des réserves à 1 000 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION – COMPTE COURANT D ASSOCIE

Les associés, approuvent le solde créditeur du compte courant de Monsieur Karl Andreas WENDLER, s'élevant à 37 585,30 euros au 31/12/2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RESOLUTION - REMUNERATION DE LA GERANCE.

L'assemblée générale, après avoir constaté que Monsieur Karl Andreas WENDLER n'a perçu aucune rémunération au titre de son mandat de gérant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, en prend acte, purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION -DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h.

Monsieur Karl Andréas WENDLER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Gérant - Associé

Madame Irma WENDLER

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long, sweeping horizontal stroke.

Associée